

## Que faire ?

Êtes-vous hospitalisé ou avez-vous besoin d'urgence de soins médicaux à l'étranger ?

ETAPE 1 : Contactez la centrale d'alarme Mutas **dans les 48 heures**.

### La centrale d'alarme Mutas est joignable 24 h/24

☎ 0032 2 272 09 00

@ [assistance@mutas.be](mailto:assistance@mutas.be)

🌐 [www.mutas.be/online/fr](http://www.mutas.be/online/fr)



### Hospitalisation avec opération ?

Avertissez la centrale d'alarme avant l'opération.

ETAPE 2 : A votre retour, faites parvenir **à votre agence ML** :

- les factures originales et les preuves de paiement ;
- une copie de vos prescriptions de médicaments ou d'autres traitements.

### Avez-vous des questions ?

☎ Contactez votre agence ML

🌐 Surfez sur [www.ml.be](http://www.ml.be)

Le présent dépliant mentionne les principales dispositions concernant l'intervention pour l'assistance médicale à l'étranger. Nos statuts s'appliquent en cas de doute ou de contestation.

Conditions valables à partir du 01/01/2024



## Couverture de vos frais de soins de santé, de transport et de rapatriement à hauteur de 10 000 euros maximum

### Soins ambulatoires : consultation ou l'achat de médicaments

- Si votre CEAM n'est pas acceptée, vous payez vous-même les frais. Ensuite, Mutas vous rembourse vos frais médicaux via votre mutualité.
- Tenez compte d'une franchise de 25 % de la facture de soins ambulatoires ayant été dispensés plus de 15 jours avant ou après une hospitalisation ou si les soins ambulatoires n'ont aucun lien avec l'hospitalisation.

### Hospitalisation

- **Contactez la centrale d'alarme Mutas dans les 48h** suivant l'hospitalisation.
- Tenez compte d'une franchise de 50 euros.
- Vous ne payerez pas de franchise supplémentaire pour les soins ambulatoires ayant été procurés dans les 15 jours avant ou après l'hospitalisation.

### Dialyse et oxygénothérapie

- Prenez contact au minimum 4 semaines avant votre départ avec la centrale d'alarme Mutas pour organiser votre voyage. Mutas s'occupe de toute **l'organisation logistique**, à condition que le voyage ne constitue aucun risque pour votre santé.
- Maximum 42 jours par an.
- Tenez compte d'une franchise de 50 euros.

### Rapatriement d'une dépouille ou pour une raison médicale

Tenez compte d'une franchise de 50 euros. Prenez contact avec la centrale d'alarme Mutas pour organiser le rapatriement.

### Premier contact téléphonique avec la centrale d'alarme Mutas

Remboursement jusqu'à 12 euros.

### L'accord préalable de la centrale d'alarme Mutas est nécessaire pour :

- le remplacement/la réparation d'une prothèse : couverture jusqu'à 375 euros
- **les prothèses dentaires** : couverture jusqu'à 100 euros
- le remplacement/la réparation des lunettes (à condition qu'il y ait un remboursement en assurance obligatoire) : couverture jusqu'à 375 euros
- **les frais de séjour ou de transport supplémentaires** : couverture jusqu'à 1.100 euros

### Dans certaines situations vous n'avez pas droit à un remboursement

Plus d'info : [www.ml.be](http://www.ml.be) > bien s'assurer > assistance voyage de Mutas



**VOYAGER  
SANS SOUCIS**

[www.ml.be](http://www.ml.be)



## Checklist de voyage

Partez en vacances sans soucis avec cette checklist pratique !

### Vérifiez vos documents de voyage

**Astuce :** faites une copie de votre carte d'identité, passeport, permis de conduire et visa.

### Vérifiez vos vaccinations

Vérifiez quels vaccins sont nécessaires pour votre destination de voyage. Vous recevrez un remboursement de la ML pour les vaccins reconnus en Belgique.

Plus d'informations : [www.ml.be](http://www.ml.be) > La vaccination en voyage

### Avez-vous payé votre cotisation ML ?

Si vous êtes-vous en ordre avec votre cotisation ML, vous pouvez compter sur **l'assistance Mutas**.

### Vérifiez les avis de voyage pour votre destination

Surfez sur [www.diplomatie.belgium.be](http://www.diplomatie.belgium.be)

### Demandez votre carte CEAM à temps

Surfez sur [www.ml.be](http://www.ml.be) > demander votre carte européenne d'assurance maladie.

### Emportez la carte Mutas que vous trouverez dans cette brochure

**Astuce :** ajoutez le numéro de la centrale d'alarme Mutas à vos contacts gsm.

### Enregistrez-vous via TravellersOnline

Surfez sur [www.travellersonline.diplomatie.be](http://www.travellersonline.diplomatie.be)

### Composez votre trousse de vacances

Vous trouverez un aperçu pratique sur [www.ml.be](http://www.ml.be) > pharmacie de voyage.

### Vous partez avec les enfants ?

Demandez la kids-ID à temps auprès de votre commune pour les enfants moins de 12 ans.

### Êtes-vous en incapacité de travail ?

Selon votre destination vous avertissez le médecin-conseil de la ML ou vous demandez son accord explicite avant de partir.

Plus d'informations : [www.ml.be](http://www.ml.be) > bien s'assurer

## Carte européenne d'assurance maladie

La carte européenne d'assurance maladie (CEAM) prouve que vous êtes en ordre d'assurance maladie. La CEAM est gratuite et donne **droit à un remboursement des frais** par une mutualité étrangère.

### Valable en cas de :

- frais médicaux **imprévus**, sous les mêmes conditions et au même tarif que pour les personnes vivant dans le pays où vous passez vos vacances ;
- **séjour temporaire** à l'étranger : vacances, travail, études...

### Dans quels pays ?

La CEAM est valable dans les pays de l'UE, au Royaume-Uni, en Islande, au Liechtenstein, en Norvège et en Suisse. Si vous passez des vacances dans d'autres pays, veuillez prendre contact avec votre mutualité.

### Pour qui ?

La CEAM est **personnelle**. Demandez-la à temps pour chaque membre de la famille.

### Comment la demander ?

- via le formulaire de demande sur [www.ml.be](http://www.ml.be)
- via My ML
- via votre agence ML

### Quelle est la durée de validité de la CEAM ? Carte oubliée, que faire ?

Vous trouverez les réponses sur [www.ml.be](http://www.ml.be) > bien s'assurer > assistance voyage médicale > carte européenne d'assurance maladie



## Assistance médicale de voyage Mutas

La World Assistance Card vous garantit **une assistance médicale de qualité et un accompagnement** en cas de maladie, accident ou hospitalisation à l'étranger.

### Mutas vous offre :

- une couverture de vos frais de dossier (soins de santé, transport et rapatriement) à hauteur de **10 000 euros maximum** en assurance complémentaire, pour l'aide médicale urgente et imprévue ;
- le **rapatriement** pour des raisons médicales ;
- des **informations** et conseils médicaux ;
- de l'aide avec le remplissage et l'envoi des documents relatifs au **remboursement** des soins médicaux ;
- la **concertation** avec les prestataires de soins sur place ;
- la prise de **contact** avec votre famille en cas de nécessité.

### Dans quels pays ?

Vous trouverez un aperçu de tous les pays sur [www.ml.be](http://www.ml.be) > bien s'assurer > assistance voyage médicale de Mutas

### Conditions

- Vous habitez en Belgique ou à l'étranger et vous êtes en ordre d'assurance maladie.
- Vous avez payé votre cotisation ML.
- Il s'agit d'un séjour de loisirs (pas d'un voyage d'affaires) ou d'études.
- Vous adoptez une attitude correcte et responsable.

### Quelle est la durée de validité de l'assistance Mutas ? Qu'en est-il de l'assistance pendant une croisière ?

Vous trouverez les réponses sur [www.ml.be](http://www.ml.be) > Mutas



**VOOR DRINGENDE MEDISCHE BIJSTAND  
POUR L'ASSISTANCE MÉDICALE URGENTE**

**MELDING BINNEN DE 48u / APPELER DANS LES 48h**

**Tel: 0032 2 272 09 00 (24h/24)**

**Fax: 0032 (0)2 270 03 05, E-mail: [assistance@mutas.be](mailto:assistance@mutas.be)**

U hebt recht op bijstand als u in orde bent met de ziekteverzekering en uw ziekenfondsbijdrage.  
Valable uniquement si en ordre de cotisation auprès de votre mutualité.